

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15203</b>	De <b>Mme Véronique Louwagie</b> ( Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire - Orne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Artisanat, commerce et tourisme		<b>Ministère attributaire</b> > Artisanat, commerce et tourisme
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > budget	<b>Analyse</b> > dépenses pour 2013. réduction.
Question publiée au JO le : <b>08/01/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>17/12/2013</b> page : <b>13225</b> Date de renouvellement : <b>16/04/2013</b>		

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les économies qu'elle compte mettre en oeuvre pour l'exercice de l'année 2013 au sein de son ministère. Le Gouvernement a demandé aux Français un effort de plus de 20 milliards d'euros pour l'année à venir. L'engagement de réaliser 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État a été pris devant les Français. Aussi, souhaiterait-elle connaître les économies que son ministère va réaliser pour l'année à venir.

### Texte de la réponse

Les crédits qui contribuent à la mise en oeuvre des politiques relevant du champ de compétences de la ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, action 2 « Commerce, artisanat et services » et action 21 « Développement du tourisme » du programme 134 « Développement des entreprises et du tourisme », sont mis à disposition du ministre de l'économie et des finances. Les éléments de réponse ont donc été intégrés à la réponse à la question écrite n° 13206 du même auteur.